

Infos et inscriptions en ligne sur le site

lavoixduleman.fr

Début des cours : lundi 14 septembre

Tarifs pour l'année scolaire 2026/2027

DROITS D'INSCRIPTION ANNUEL

	Tarif par famille
Habitants de Publier	40€
Habitants hors commune	90€

ENFANTS

Eveil musical (GS / CP)	100€
1 ^{ère} année (à partir du CE1) (formation musicale + parcours découverte instrumentale)	345€
A partir de la 2 ^{ème} année (formation musicale + formation instrumentale) Sauf piano*	345€
*Piano 1 ^{er} cycle (formation musicale + 30' formation instrumentale)	400€
2 ^{ème} cycle (formation musicale + 45' formation instrumentale)	445€
Formation musicale seule	100€
Formation musicale « DYS »	100€

ADULTES

Formule 8h (perfectionnement instrumental)	
Habitants de Publier	260€
Hors commune	430€

PRATIQUES COLLECTIVES

Chœur d'enfants (gratuit pour les enfants inscrits en FM & FI)	100€
Chœur Dorémi femmes (droits d'inscription compris)	160€
Classe d'orchestre et ensemble de 2nd cycle (réservés aux élèves inscrits à l'école de musique)	Gratuit

LOCATION D'INSTRUMENT (entretien compris) 110€
(Sauf batterie, piano, violon et guitare)

REDUCTIONS

2 ^{ème} enfant	-10%
3 ^{ème} enfant et +	-20%

2026 / 2027

La Voix du Léman

Ecole de Musique de Publier



Pour nous contacter :

Ecole de Musique

1, place du 8 Mai 1945

74500 PUBLIER

directeur@lavoixduleman.fr

Site internet : lavoixduleman.fr

☎ 06 82 21 80 81



Publier
A m p h i o n

haute savoie
Le Département

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

L'éveil musical

S'adressant aux enfants de 5 et 6 ans (GS et CP), l'éveil musical est un premier pas dans le monde de la musique.

Avec une approche ludique basée sur des jeux musicaux, des jeux de rythmes, la découverte de petits instruments de percussion, le chant, ... ce cours permet "d'éveiller" ces jeunes enfants au monde passionnant de la musique.

Deux cours sont proposés : le **mardi de 17h00 à 17h45** ou de **17h45 à 18h30**.

La formation musicale

Plus communément appelée "solfège", la formation musicale est un cours collectif obligatoire, indispensable pour tous et s'adressant aux enfants à partir de 7 ans. Ce cours permet d'acquérir les bases nécessaires à la pratique musicale. La durée du cours est comprise entre 1h00 et 1h15 par semaine.

La 1^{ère} année les enfants bénéficieront d'un parcours découverte (ils pourront ainsi essayer 4 instruments sur l'année sur des périodes de 6 semaines). L'instrument définitif commencera dès le début de la 2^{ème} année.

Deux cours de 1^{ère} année sont proposés : le **lundi de 16h45 à 17h45** ou le **mercredi de 10h à 11h**.

La formation instrumentale

Les instruments enseignés dans notre école de musique sont la flûte traversière, le hautbois, le basson, la clarinette, le saxophone, le cor, la trompette, le trombone, le tuba, la batterie, le violon, la guitare classique et le piano.

Les cours d'instruments sont des cours individuels qui viennent s'ajouter au cours de formation musicale.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

La classe d'orchestre

Dès leur **deuxième année** de pratique instrumentale, les jeunes musiciens pourront intégrer cet orchestre. Ils auront l'occasion de se produire en public, d'apprendre à jouer ensemble, et ainsi de concrétiser leur apprentissage. Mais avant tout, c'est au sein de cet orchestre qu'ils découvriront le **plaisir et la passion de la musique**.

La classe d'orchestre répète tous les lundis soirs de 17h30 à 18h30.

L'ensemble de 2nd cycle

Cet ensemble, créé en 2019 regroupe des instrumentistes aguerris qui ont déjà suivi 2 ou 3 années de classe d'orchestre. L'objectif de cet orchestre est de consolider les bases afin de pouvoir rejoindre les rangs de l'harmonie avec une solide expérience.

L'ensemble de 2nd cycle répète tous les lundis soirs de 18h30 à 19h30.

Le chœur de femmes "dorémi femmes"

Ce chœur, composé d'une vingtaine de femmes, aborde tous les styles de répertoire. De la variété au jazz, en passant par le classique et le sacré, le chœur de femmes se produit une dizaine de fois au cours de la saison musicale. A chacune de ses apparitions, cette formation fait le bonheur des mélomanes.

Le chœur de femmes répète tous les mercredis soirs de 19h à 21h.

Le chœur d'enfants

Depuis la rentrée 2022, l'école de musique propose un chœur d'enfants. Ce chœur est ouvert aux enfants entre 7 et 10 ans et ne nécessite pas de suivre d'autres cours au sein de l'école de musique.

Le chœur d'enfants répète tous les mardis de 18h30 à 19h15.

